

Infos décembre 2014

Ces infos gratuites concernent prioritairement le droit de la circulation routière, le droit des assurances et des accidents, ainsi que parfois d'autres sujets. L'avocat veille à la fiabilité des informations fournies, lesquelles ne sauraient toutefois engager sa responsabilité. Si vous souhaitez vous désinscrire, il vous suffit d'envoyer un courriel à l'adresse suivante [jpn.avocat@skynet.be](mailto:jpn.avocat@skynet.be)

## **Belgian Insurance Conférence du 25 novembre – “les assurances dans le meilleur des mondes”**

Consacrée à l'accélération phénoménale des progrès des technologies numériques et à leur apport au secteur des assurances, la journée a commencé par une démonstration futuriste des technologies développées par Bosch pour son projet de voitures intelligentes. Selon le présentateur, ces voitures apporteront une solution aux problèmes d'accidents, d'embouteillages et de parking. Elles seront dirigées par ordinateur, GPS, caméra, système anti-collision et seront reliées à un ordinateur central géré par les villes. Un projet de ce type est testé à Monaco. Pour terminer la matinée, deux débats étaient organisés avec pour thème, d'une part, la collecte d'informations et, d'autre part, la solidarité.

L'après-midi, chacun des participants pouvait choisir trois ateliers parmi les douze proposés. J'avais opté pour les ateliers suivants: “les atouts supplémentaires des médias sociaux”(M. F. Colantonio); “la plus-value de l'intermédiaire”(M. M. Pirson);”surfer avec la vague mobile” (M. Cl Rapoport).

Les trois orateurs ont insisté sur l'aspect incontournable d'une présence sur Internet et sur les médias sociaux. Deux chiffres cités par M. Rapoport sont éloquentes. Il a fallu 110 ans pour que l'on dénombre un milliard de téléphones dans le monde. Pour les smartphones, 8 ans ont suffi. Monsieur Pirson a estimé qu'il ne fallait pas avoir peur d'Internet et qu'il fallait anticiper pour ne pas être dépassé. Il a cité l'exemple de deux sociétés très connues : Kodak et Colruyt. Kodak, la multinationale qui semblait éternelle, n'a pas anticipé le passage au numérique et a disparu. Colruyt a anticipé (on se souvient des cartes perforées) et est toujours florissante.

## **Un nouvel outil sur le site d'Assuralia (union professionnelle des entreprises d'assurances)**

Lors du colloque, organisé le 27 novembre par la revue “le forum de l'assurance” et intitulé “les 25 ans de la loi du 21 novembre 1989”, un des orateurs a annoncé l'ouverture sur le site d'Assuralia d'un module interactif consacré à la réparation du préjudice corporel ([www.assuralia.be](http://www.assuralia.be), cliquer “infos, publications, chiffres”, et ensuite cliquer “19/11/14 Publications auto – Comment mes dommages corporels sont-ils indemnisés en cas d'accident ?”).

**Prochaines infos en janvier 2015. Bonnes fêtes de fin d'année à tous**